

Formulaire d'inscription

Participation au Labo Forum du Festival Salamandre 2026 (23-25 octobre)

Nous vous prions de prendre connaissance des conditions générales (page 3) avant de remplir le formulaire **d'ici au 31 mars 2026**.

1. Coordonnées de votre association

Nom de l'association :

Adresse postale de l'association :

Site web et/ou réseaux sociaux :

Coordonnées de la (ou des) personne(s) de contact pour l'association (**Nom/Prénom + téléphone/email**) :

Contact no. 1

Contact no. 2

2. Descriptif de votre association *

* Ces informations pourront être diffusées sur le site internet et le programme du Festival Salamandre.

Contact Labo Forum

Anne Kissling | anne@festival-salamandre.org | +41 79 780 03 45

Association des Amis de la Salamandre | Rue du Musée 4 | CH-2000 Neuchâtel | www.festival-salamandre.org

Descriptif de l'animation :

L'animation (ou les animations) proposée(s) à votre stand. Les associations proposent une animation en lien avec le thème 2026 : "Forêts"

Souhaitez-vous proposer des produits à la vente sur notre stand : Oui Non

Si oui, merci de préciser la nature de ces produits :

Les associations garantissent la production éthique et écologique des produits vendus sur leur stand. Ces produits ne devront pas entrer en concurrence avec les produits vendus par les artisan.ne.s du marché éthique.

Le Festival informera les associations au plus tard le 30.06.26, si un des articles proposés ne pourrait être vendu sur le stand pour la raison mentionnée précédemment.

Merci de prendre note que ce formulaire d'inscription ne vous assure pas une place au sein du Labo Forum.

Les critères suivants de sélection seront notamment pris en considération :

- Qualité, originalité et adéquation de l'animation proposée pour un public divers.
- Diversité des sujets abordés au sein du forum pour le thème annuel.

Nous vous informerons de notre décision d'ici le 20.04.2026. Dans le cas où votre candidature est retenue, les conditions générales de participation (en page 3) devront être respectées par les deux parties.

Contact Labo Forum

Anne Kissling | anne@festival-salamandre.org | +41 79 780 03 45

Association des Amis de la Salamandre | Rue du Musée 4 | CH-2000 Neuchâtel | www.festival-salamandre.org

Conditions Générales de participation au Labo Forum

I/ Généralités

Objectifs du Labo Forum

- Le Labo Forum a pour but de sensibiliser le public du Festival à la diversité et à la vulnérabilité de la nature à travers des stands interactifs et ludiques.
- Le Labo Forum s'engage à promouvoir les associations actives dans la protection de la nature en Suisse romande ou en France voisine, afin d'inspirer et faciliter les actions individuelles et collectives en faveur de la nature.
- Le Labo Forum est donc avant tout un espace d'animation et d'échanges. Il n'est pas un espace dédié à la vente.

II/ Prestations offertes par le Festival Salamandre

Emplacement mis à disposition

- Le Festival Salamandre met gratuitement à disposition des associations un espace d'environ 4 m x 2 m, situé à l'intérieur des bâtiments de Beausobre. Il est possible d'obtenir un espace supplémentaire, sur demande préalable, pour des activités requérant plus de place.
- Les emplacements sont attribués par le Festival et peuvent varier d'une année à l'autre.

Equipements fournis

- 2 tables de 175 cm x 85 cm et des chaises.

Ne sont pas fournis :

- Éclairage spécifique du stand (la salle est lumineuse et les lumières au plafond normalement suffisantes).
- Rallonges électriques - enrouleurs et prises multiples
- Façades d'exposition
- Les plafonds et parois ne permettent pas la fixation d'éléments d'informations ou de décoration, veuillez donc amener les supports nécessaires.

Promotion des associations

- Le Festival Salamandre liste les associations dans son programme papier et/ou sur son site internet. Les noms et logos des associations sont mentionnés sur le site web du Festival avec un url vers les sites internet des associations. Pendant le Festival, un panneau annonce le programme des animations à l'entrée du Labo Forum.
- Chaque association peut amener une bannière promotionnelle **autoportante** de max 2m de longueur.

III/ Prestations offertes par l'association.

Animation du stand

- L'association s'engage à mettre en place une ou plusieurs animations ludiques et accessibles à tous les publics.
- L'association s'assure que ses animations ne portent pas atteinte aux espaces et au matériel mis à disposition, ainsi qu'aux activités des stands voisins.

Horaires de présence

- L'association nature assure une présence continue à son stand pendant les horaires d'ouverture du festival (de 10h00 à 19h00 le vendredi 23 octobre et le samedi 24 octobre. De 10h00 à 18h00 le dimanche 25 octobre).

Montage et démontage du stand

- Sauf accord particulier, l'association assure le montage de son stand le jeudi 22 octobre entre 13h00 et 19h00. Les véhicules devront être évacués de l'enceinte du festival au plus tard le vendredi 23 octobre à 9h00.
- L'association assure le démontage de son stand le dimanche 25 octobre, entre 18h00 et 20h00.
- L'association amène tous les éléments utiles à l'installation et désinstallation de son stand (panneaux, systèmes de fixation au sol, éclairage spécifique, rallonges électriques, prises multiples, scotch, ciseaux, produit nettoyant, etc.).
- L'association s'assure que le montage et démontage de son stand ne porte pas atteinte aux espaces et au matériel mis à disposition, ainsi qu'au montage et démontage des stands voisins. Tous les transports de matériaux lourds se feront exclusivement avec le transpalette du CUBE, approprié au sol fragile du bâtiment, qui sera à votre disposition avant et après le Festival.

IV/ Assurances et sécurité

- L'association atteste être au bénéfice de toutes les assurances nécessaires (p. ex. responsabilité civile)
- Le forum est fermé à clé en dehors des heures d'ouverture du festival. L'association est néanmoins responsable du matériel se trouvant sur son stand, en particulier des valeurs à surveiller pendant les heures d'ouverture. Le Festival Salamandre décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de votre matériel.